



Commission  
scolaire  
de Montréal

## Reddition de comptes pour l'année scolaire 2015-2016

### Conseil d'établissement

### École Cœur-immaculé-de-Marie

L'année scolaire 2015-2016 a, de nouveau, été marquée par le politique et le changement.

Tout d'abord, après 6 ans à la direction de l'école Cœur-Immaculé-de-Marie, Mme Marie-Nancy Rivière a quitté l'école pour relever des nouveaux défis dans une autre école au sein de la CSDM. Je profite donc de l'occasion pour la remercier de son travail, plus particulièrement pour avoir mené à bien le projet d'embellissement de la cour d'école dont l'inauguration a été faite en septembre 2015.

Mme Isabelle Gaigeard a été nommée directrice par intérim en octobre 2015. Elle a su s'intégrer rapidement et prendre les rênes de l'école avec brio. C'est avec grand bonheur que nous avons appris en juillet 2016 sa nomination à titre de directrice de l'école. Nous lui souhaitons donc la bienvenue dans notre école et nous sommes heureux de la voir à ce poste.

L'automne et l'hiver ont été marqués, comme ailleurs, par les négociations syndicales avec le gouvernement dans le secteur de l'éducation. En plus, les écoles ont eu à composer avec le dépôt de la proposition de loi prévoyant une refonte du système scolaire au Québec. Celui-ci a suscité beaucoup de questionnements. Les changements de ministre, et autres annonces touchant nos écoles, notamment les nouvelles règles sur les libres choix, ont apporté leur lot de discussions. Je tiens à souligner le grand respect dans lequel les événements se sont déroulés à Cœur-Immaculé-de-Marie. Notre merveilleuse équipe-école a, comme toujours, fait au mieux pour minimiser les effets sur les élèves. À titre de parent, je l'en remercie.

Pour l'année 2015-2016, le conseil d'établissement s'est rencontré à 8 reprises, soit en septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, mars, avril et juin. Les procès-verbaux devraient d'ailleurs être rendus disponibles sur la page Internet de l'école. De nouveau, la disponibilité et les échanges lors de ces réunions ont rendu l'exercice non seulement efficace, mais agréable. Je tiens donc à remercier sincèrement l'implication de chacun des membres :

Parents : Charles Généreux, Andrea Whiteway, Stéphanie Gendron, Claudine Benoit, Lucie Marcotte

Enseignants : Ève Ayotte, Chantal Cyr, Anny Juby, Dina Sergerie

Service de garde : Martine Kéranguyader

Représentant de la communauté : Julie Rainville (Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul)



Direction : Marie-Nancy Rivière (sept - oct. 2015)

Direction par intérim: Isabelle Gaigeard (oct. 2015- juin 2016)

## BUDGET

Les compressions budgétaires suivent leur cours à la CSDM. De plus, il n'y avait pas eu de levée de fonds en 2014-2015. Ceci a donc eu un impact sur les ressources disponibles pour l'école en début d'année. L'école a vu le fonds des parents à zéro, lequel est utilisé pour financer les fêtes et événements spéciaux pour nos jeunes. Cette situation n'avait pas été connue de l'école depuis plusieurs années. Heureusement, la levée de fonds organisée par l'OPP en 2016, et à laquelle les familles de Cœur-Immaculé-de-Marie ont bien participé, aura permis de recueillir 6700\$. Cette somme a notamment permis de financer la fête de fin d'année, la soirée des finissants et la fête de la rentrée 2016. On tire donc la leçon de cette expérience, qu'avec les compressions budgétaires que l'école subit, il est primordial de faire un certain financement à chaque année pour être en mesure de maintenir les "extras" pour nos élèves.

Cette année encore, un montant de 10\$ par enfant a été octroyé pour l'émulation des élèves. Les sorties de classe ont été restreintes en raison des moyens de pression des professeurs. Cependant, une fois l'entente ratifiée entre les deux part, nos élèves ont été en mesure de participer à des sorties éducatives au printemps.

Concernant le budget de l'année à venir (2016-2017), les méthodes de calcul pour l'indice de défavorisation des écoles ont changé. Notre école qui bénéficiait par le passé d'un montant en raison de son indice ne le recevra pas en 2016-2017, car l'école a changé d'indice suite à ce nouveau calcul ainsi qu'à un changement démographique du quartier que l'école dessert. Le calcul repose sur deux indices : l'indice du seuil de faible revenu (SFR) et l'indice de milieu socio-économique (IMSE).<sup>1</sup>

## PROJET D'EMBELLISSEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

La nouvelle cour d'école a été inaugurée à l'automne 2015. Le fond d'embellissement de l'école compte encore 14 655\$ qui sera dédié au maintien et l'entretien de la cour. Il faut notamment prévoir l'achat récurrent de paillis. Aussi, il est souhaité que des bancs soient ajoutés. Le comité d'embellissement se réunira pour planifier comment seront répartis les montants.

---

<sup>1</sup> <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>



## SORTIES SCOLAIRES/PROJETS SPÉCIAUX

Comme mentionné précédemment, le nombre de sorties de classe a été restreint par rapport aux années précédentes. Les élèves ont fréquenté la bibliothèque Marie-Uguay surtout en début d'année en attente de l'ouverture de la bibliothèque de l'école. Nos élèves ont également eu la chance de participer aux sorties suivantes : Jeunesse musicale du Canada, Maison théâtre, Château Ramsay, Cosmodôme, Centre d'histoire de Montréal, Musée Pointe-à-Callière, et Ottawa.

Aussi, nos jeunes ont été invités à participer aux défis « Moi je croque », « Robotique » et « Grand défi Pierre Lavoie ».

L'école Cœur-Immaculé-de-Marie a également lancé ses premiers Trottibus grâce à l'implication de parents bénévoles. Souhaitons que ce projet fasse des petits et que d'autres itinéraires voient le jour. Il s'agit d'une merveilleuse façon de faire bouger nos jeunes.

## SERVICE DE GARDE

Les enfants fréquentant le service de garde ont pu se familiariser avec divers fruits et légumes grâce à un prix de 1000\$ dont il a été lauréat dans le cadre du Programme Croque-Santé.

Les frais de garde pour une journée complète sont passés de 8,10\$ de 8.10\$ par jour pour un enfant inscrit de façon régulière au moins deux périodes partielles ou complètes par jour ET trois jours et plus par semaine à 8,15\$. Elle sera ajustée au coût de la vie à partir du 1er janvier 2017.

Le comité des usagers du service de garde La boîte Magique ne s'est pas réuni en 2015-2016.

## TRAVAUX À L'ÉCOLE

Après les travaux au toit, à la maçonnerie et à la cour d'école, les travaux d'amélioration se sont déplacés à l'intérieur de l'édifice. Les deux salles de bain (et leurs vestiaires) ont été refaites à neuf. Les travaux ont été longs, mais cela en valait la peine.

Les classes sont maintenant équipées de tableaux interactifs. Un bel outil que les professeurs intègrent de plus en plus dans leur pédagogie.



## FONCTIONNEMENT

Finalement, la progression de l'école ne pourrait se faire sans la révision régulière des outils pédagogiques et de fonctionnement.

Le projet éducatif et le plan éducatif ont été adoptés après avoir été élaborés pendant l'année 2014-2015. Le programme vise la mise en place d'outils et de stratégies pédagogiques pour développer les compétences des élèves en français (comme dans le programme précédent), mais ajoute maintenant les mathématiques.

Le projet de lutte contre l'intimidation a été réitéré dans sa forme existante, car il a été jugé adapté à la réalité de l'école. Il a été demandé de mettre en place des indices de performance de cet outil.

Les règlements du service de garde La boîte Magique ont été révisés pour se conformer aux nouveaux règlements de la CSDM. Il sera remis aux nouveaux utilisateurs du service de garde et une version électronique est également disponible sur le site web de l'école.

## MOT DE LA FIN

En septembre 2015, les parents de l'école m'ont de nouveau fait confiance en m'élisant au conseil d'établissement. Cette deuxième année en tant que présidente m'a permis d'approfondir mes connaissances dans les rouages du milieu scolaire. Ma maîtrise du poste est en développement constant et j'aborde ma deuxième année de mandat au sein du conseil d'établissement avec enthousiasme. Je tiens donc de nouveau à remercier les membres du C.É. pour leur patience et leur soutien dans mes nombreux questionnements.

Je nous souhaite à tous que le mieux-être et le mieux-réussir de nos élèves demeurent au centre de nos préoccupations et que le respect et la bonne entente demeurent dans les couleurs de notre merveilleuse école.

---

Lucie Marcotte, présidente C.É. 2015-2016

---

Isabelle Gaigeard, directrice